

ACTUALITÉ LOCALE



La table ronde s'est tenue à « Ma maison bien-être », à Marseille, lieu qui propose un parcours de soins dédié aux personnes atteintes de cancer et leurs aidants. PHOTO A.S.

Cancer : une prise en charge toujours inégale

MARSEILLE

La Ligue contre le cancer 13 a organisé une table ronde lundi avec six femmes atteintes de cancer qui ont fait part des difficultés rencontrées pendant leur parcours de soins.

Si les Plans cancer successifs ont permis des progrès considérables dans les domaines de la prévention, des soins et de la recherche, le cancer constitue encore aujourd'hui, avec 157 000 décès annuels, la première cause de mortalité en France. La question du mieux-être et du suivi des patients reste centrale, alors même qu'une enquête BVA commandée par la Ligue pointe, sans surprise, que les tensions traversées par le système de santé provoquent de nouvelles détériorations dans le parcours de soins des malades. Allongement des délais d'accès aux soins, difficultés d'accès aux médicaments, déficit d'accompagnement qui touche les plus vulnérables et restes à charge prohibitifs sont autant

de problèmes qui pèsent sur la prise en charge. L'occasion pour la Ligue contre le cancer, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, de réunir ce lundi à « Ma Maison bien-être » à Marseille 6 femmes atteintes de cancer pour dénoncer les difficultés ou les discriminations qu'elles ont pu ressentir durant leur parcours de soins. Et qui témoignent, surtout, d'une expérience sensiblement différente malgré les améliorations engagées par les Plans cancer.

Manque d'informations

Séverine, 50 ans, soignée pour un cancer du sein depuis septembre, en a fait l'amère expérience. « Quand on est malade, on a la tête sous l'eau. Ce qui m'a frappé c'est qu'il y a un déficit d'information : on n'arrive pas à savoir à qui s'adresser », constate-t-elle. Son soutien psychologique, elle l'a trouvé sur les réseaux sociaux, à défaut de se l'être vu proposé par son établissement hospitalier. « Dès le début de ma maladie, ma sœur qui est influencée m'a conseillé d'en parler. Je me suis retrouvée moi-même avec une communauté sur Instagram. Depuis ce sont les réseaux qui me portent, grâce aux nombreux messages bien-

veillants. Certains m'ont envoyé des dons, comme une prothèse capillaire. Une styliste m'a même fabriqué des vêtements. Si je n'avais pas ça, je ne vivrais pas le même combat », témoigne-t-elle. Les réseaux, ce n'est pas la tasse de thé de Corinne. De son propre aveu, cette cheffe d'entreprise de 58 ans « revient de loin » après une première chimio qui n'a pas fonctionné contre son sarcome. Elle suit désormais un essai clinique d'immunothérapie.

« On n'arrive pas à savoir à qui s'adresser »

Séverine, 50 ans

pour soigner ce cancer rare. Ce qui l'a portée, c'est son travail et la société qu'elle a créée. Une boîe de sauvetage dans la tempête de la maladie qu'elle a choisie de faire, à cause du poids du regard des autres. « Quand on dit qu'on a un cancer, les gens pensent que vous n'avez plus de cerveau. C'est presque comme si on avait perdu toute autonomie », s'agace-t-elle. Si elle a pu béné-

ficier de soins de confort grâce à l'orientation de son oncologue, Martine, traitée pour un cancer du sein depuis un peu plus d'un an, souhaiterait voir se créer au sein même des établissements de santé des groupes de parole, « pour briser l'isolement et permettre d'avoir accès aux informations utiles », car trop de patients doivent encore « eux-mêmes chercher les infos ». Informer et orienter, c'était pourtant la mission des postes d'infirmier(e)s coordinateur(trices) en cancérologie, mis en œuvre par le plan Cancer. « On s'aperçoit à l'heure actuelle que ce dispositif n'existe plus car il y a de moins en moins de personnel et que les infirmières sont débordées », déplore Magali Maugeri, de la Ligue du cancer 13. Quant à Marie-Dominique, 55 ans, atteinte d'un cancer du sein, elle a eu « la chance » d'être soutenue par le médecin du travail et l'assistante sociale de sa société, « qui ont fait en sorte d'assurer un maintien de salaire après demande auprès de mon employeur ». Un accompagnement malheureusement menacé. « On sait que le jour où notre médecin du travail partira à la retraite, elle ne sera pas remplacée. »

MARSEILLE

Un défi de mobilité qui met de mauvais poil

En bon marseillais, on dirait pas de figure... Dans un communiqué, la Métropole lance son challenge « Changez de Mood » de transport auprès des employeurs du territoire. L'idée : « Inviter chaque métropolitain à faire évoluer ses habitudes de déplacement avec « un défi de mobilité » pour « aider les actifs à faire évoluer leurs modes de transport pour se rendre sur leur lieu de travail, du 1^{er} au 31 mars ». Changer de « mood » ou d'humeur littéralement. Reste que les habitants de la Métropole ont de quoi l'avoir mauvaise en matière d'alternative à la voiture quand le métro s'arrête à 21h30, quand les bus sont bondés aux heures de pointe faute de fréquence suffisante, quand il faut 1h30 pour rallier le centre au Nord de Marseille. En matière d'action auprès des employeurs, la Métropole pourrait aussi commencer par augmenter le versement transports, une cotisation patronale, pour atteindre la gratuité. Mais elle n'est sûrement pas d'humeur... M.B.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Portes ouvertes au CFBT de Marseille et La Ciotat

Partenaire du mois de l'apprentissage, le Centre de formation de la Bourse du travail (CFBT) ouvre ses portes aux futurs apprentis ainsi qu'à leurs familles à Marseille le mercredi 20 mars, puis à La Ciotat le mercredi 27 mars, pour découvrir plus de 30 formations diplômantes, reconnues par l'État, gratuites et rémunérées. Visite des ateliers et des plateaux techniques, rencontre avec les apprenants et l'équipe pédagogique, entretiens individuels, conférences sur l'apprentissage sont au programme de ces journées. Du CAP à la licence, en passant par le bac professionnel, le BTS ou le titre professionnel, ce sont plus de 30 diplômes, reconnus sur le marché de l'emploi, dans 11 filières professionnelles, qui se préparent gratuitement chaque année au CFBT, sans frais de dossier ni d'inscription. JFO de Marseille : de 9h à 18h30 au 15 rue des consolateurs (7) JFO de La Ciotat : de 9h à 18h30 au Centre Louis Berlioz, rue